



CENTRE DE RECHERCHE PANAFRICAIN EN MANAGEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

Autorisation N°1020/MESSRS/CAB du 21 Août 2006
Autorisation N°612/MESSRS/SG/DGERS/DEPr du 29/04/2010
Autorisation N°2010-1360/MESSRS/SG/DGERS/DEPr du 06/09/2010
Autorisation N°2011/1944/MESS/SG/DGERS/DEPr du 07/10/2011
Arrêté n°2011-331/MESS/SG/DGERS/DEPr du 27/09/2011
Arrêté n°2012-415/MESS/SG/DGESR du 22/10/2012
Arrêté n°2014-315/MESS/SG/DGESR/DIESPr du 12/08/2014

Ouagadougou, le 20 juillet 2020

A

Monsieur le Ministre de l'Agriculteur
et des Aménagements Hydro-agricoles
(MAAH)

Nos réf. : 183/2020/CERP/MS/MRK

Objet : Demande d'audience pour des offres de subventions d'études

Monsieur le Ministre,

Depuis 2011, le Centre de Recherche Panafricain en Management pour le Développement (CERPAMAD) s'est orienté dans l'accompagnement de l'effort gouvernemental par l'octroi de subventions d'études aux profits des agents et cadres du public et du privé. Au titre de l'année académique 2019-2020, c'est au total cent millions (100 000 000) francs CFA que nous avons offerts pour la formation des cadres de plusieurs ministères parmi les lesquels on peut citer le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement ; le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale ; le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques ; etc.

Fort des résultats et face à la forte demande, le Centre a obtenu de son Conseil d'Administration une augmentation du budget alloué aux subventions. En effet, le CERPAMAD offre cent vingt millions (120.000.000) francs CFA à profit pour l'année académique 2020-2021 pour accompagner la formation dans ses programmes.

C'est dans ce cadre que nous souhaitons vous rencontrer selon votre disponibilité, afin de pouvoir prendre en compte les besoins de votre structure.

Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Ampliation :

DRH

Reçu le 27/07/2020

